

Société
**Décembre
sans femme**

P 5

L'UTB lance la carte à puce

Et se met au
pas des normes
de sécurité de
transactions
internationales



P 5

**48 heures de grève dans
l'enseignement**
**Des élèves
sollicités pour
surveiller
d'autres élèves en
composition**

P 6



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 049 Mercredi 07 décembre 2011 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

Terrain d'ENTENTE

Depuis 2009, le Conseil de l'Entente ne s'était pas réuni. Sur la léthargie s'est greffée une gestion artisanale des ressources de l'institution communautaire.

Les audits ont montré une insuffisance notoire de la documentation comptable.

Il n'a pas été rare que les comptes bancaires et les titres ne fassent l'objet d'aucun contrat de gestion. Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, des prêts de l'ordre de 1 milliard consentis aux petites et moyennes entreprises sont partis en fumée faute d'information suffisante sur les bénéficiaires.

Dans ces conditions il n'est pas surprenant que le Conseil de l'entente ait pâti aussi de l'affaire MADOFF : 2 milliards se sont volatilisés.

L'argent est le nerf de la guerre. Cela vaut également pour les institutions communautaires qui survivent peu à la gestion artisanale. Il est heureux que les Chefs d'Etat aient pu trouver à Cotonou un terrain d'Entente sur la restructuration en profondeur de l'institution. ■

La Rédaction



Justice internationale
**Avec Gbagbo, le tableau de chasse
de la CPI est devenu trop NOIR**

P 3

Activités de la Femme Leader 2010
Me Kadjaka
Abougnuma offre 500
kits de césarienne
aux populations

P 6

**Conflit de leadership au sein de l'église
du christianisme céleste Groupe 2**
L'Evangeliste Adétola
Bellow accusé de semer la
zizanie au sein des fidèles

P 2

Foire du Mobile
Salon professionnel du mobile et des solutions mobiles

15 au 18 Décembre
2011

Réservations stands et
Offres commerciales
22 42 34 35

Conflit de leadership au sein de l'église du christianisme céleste Groupe 2

L'Évangéliste Adétola Bellow accusé de semer la zizanie au sein des fidèles

C'est depuis la mort du Pasteur Bararmna-Boukpessi Nossa Martin que les problèmes de leadership ont commencé par se sentir dans le diocèse groupe 2 de l'église du Christianisme céleste du Togo. En effet, cette disparition de l'ex-chef de diocèse de l'église a créé une vacance à la tête de ce démembré de l'église christianisme céleste. Depuis, ce conflit de leadership est entretenu par le suprême Évangéliste Paul Adétola Bellow et son équipe préoccupés par la récupération forcée du poste de Chef Diocésain du Togo. Face à la persistance de la crise et dans l'impossibilité pour les autorités politico-administratives et même le saint siège de l'église de la régler, le Comité Directeur national a décidé de prendre ses responsabilités en éclairant l'opinion le 03 décembre dernier au travers d'une conférence de presse.

Première mesure annoncée à la suite du point de presse, la décision des hauts dignitaires du Diocèse du Togo d'exclure le Suprême évangéliste Paul Adétola Bellow du groupe 2 du Togo. Il faut signaler que cette décision fait suite selon les termes de la note d'exclusion, au manque de volonté du Chef contestataire d'obtempérer suite à des compromis du 04 janvier 2010. Pour le Comité Directeur National du diocèse de l'église céleste du Togo, le suprême évangéliste Adétola Bellow a été renvoyé du Diocèse groupe 1 à cause de ses ambitions démesurées et de son désir d'usurper le poste de Chef de Diocèse au Togo.



Il s'est fait élire le 04 juillet 2009 au terme d'une Assemblée générale électorale contestée. Une élection qui d'ailleurs n'a pas été validée par le Chef mondial d'alors, Révérend Pasteur Agbaossi. Un Comité Directeur National que président le suprême Évangéliste Paul Kodjo Mikando et avec comme vice président Adétola Bellow a été mis sur pied. Le comité est d'ailleurs contesté par le clan Bellow.

L'affaire est pendante devant les tribunaux et le verdict est attendu le 4 janvier prochain. Mais en attendant la guerre de leadership continue au sein du christianisme céleste groupe 2 au grand dam des fidèles désemparés.

Il faut dire que les crises au sein des communautés religieuses sont très récurrentes et le plus souvent elles ne sont pas liées au salut des fidèles mais aux intérêts personnels. Affaire à suivre. ■

Le Lib

Civisme

Les usagers de la route Des comportements qui désolent



Certains habitudes des usagers de nos routes depuis quelques temps suscitent des inquiétudes. En effet, nombreux sont ceux qui adoptent de vilains gestes au cours de leur trajet et ces gestes s'expriment par des crachats en pleine circulation sans se gêner ou carrément des jets de peaux de bananes, d'oranges ou sachets d'eau vide pendant leur parcours sans trop se soucier de leurs conséquences. Et bien nous devons savoir que ce sont ces genres de comportements qui non seulement créent la plupart des accidents de circulation mais aussi augmentent le taux d'insalubrités sur nos routes voire dans nos villes. Des comportements de ce genre sont indignes de nous ; usagers que nous sommes et nécessitent des sanctions pour une reprise de la conscience collective. Cependant avant d'en arriver là, une éducation ou une sensibilisation à l'endroit des usagers de la route serait de bonne augure afin d'expliquer à ces

derniers le rôle des poubelles installées à intervalle sur les routes chose d'ailleurs importante.

Le second aspect qui doit aussi retenir notre attention est les insultes mutuelles que se profanent les usagers de la route pour une simple erreur et la plupart des victimes sont les femmes qui sont traitées de tous les maux lorsqu'elles vont souvent à une allure lente alors que la circulation est dense. C'est en ce moment qu'on entend des trucs comme : "pute va garer ta moto et prends un zémidjan la prochaine fois" ou encore des trucs du genre "tu t'es payé cette moto toute seule ou tu t'es vendu une fois encore ?" Et tant d'autres grossièretés. Nous devons savoir que ces habitudes ne nous honorent pas et par conséquent ne font pas de nous de bons citoyens ; donc un appel au contrôle de nos langages sur la route serait une bonne chose pour nous. ■

Charles(Stagaire)

Micro à l'Envers

Les confrères se prononcent sur l'actualité



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
BRHOOM Kwamé
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Magloire A.
Wilfried Ted
Correcteur
S. Didier

Infographie
Raphaël AHIBLÉ

Adresse
Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO
Imprimerie
Service Compris
Tirage
2000 exemplaires

Sujet de la semaine: Que pensez-vous de la proposition du CPDC sur la limitation du mandat présidentiel au Togo ?

Yves Galley, Journaliste Les Uns Les Zotres



La limitation de mandats proposée par le Cpdc n'est en fait qu'un rétropédalage qui exhume en entier l'article 59 de notre Constitution mutilée en 2002. La non rétroactivité de cette loi enflamme la cité, et là, j'avoue être un peu enrhumé, sachant bien sûr que c'est un principe universellement reconnu, enseigné dans toutes

les universités au monde comme l'une des notions élémentaires du droit aux étudiants. La passion ne doit pas effondre l'essence des principes juridiques. Entre problème juridique et problème politique, on doit faire la part des choses. ■

Jérôme SOSSOU, DP Triangle Des Enjeux



Je crois que la limitation du mandat présidentiel n'est pas nouveau si le Rpt n'avait pas en 2002 profité du boycott de l'opposition des législatives pour modifier unilatéralement la Constitution de la République pour favoriser le Général Eyadéma à rester au pouvoir jusqu'à son dernier soupir. Pour l'heure, il n'y aucune loi qui statue sur cette disposition car, le Cpdc n'est jusque là qu'un cadre de proposition. Il faudra alors que cette proposition passe devant l'Assemblée nationale avant toute réflexion. Toutefois, il faut dire que tout ce tohu-bohu actuel du

pouvoir en place n'est qu'une manière sadique pour endormir le peuple puisque c'est le pouvoir de Faure Gnassingbé qui continuera son cynisme jusqu'en 2025. Car, certains caciques l'avouent glorieusement que la loi n'est pas rétroactive. Même si c'est cela le cas, Faure Gnassingbé gagnerait beaucoup en crédibilité, en sagesse et rendra un grand service au Peuple togolais en laissant le pouvoir en 2015 si on se réfère à la manière à laquelle il est arrivé au pouvoir en 2005. ■

Carole AGHEY, Journaliste Chronique de la Semaine



Cette proposition est avant tout démocrate. En effet, dans les grands pays de tradition démocratique, le Président n'a droit qu'à deux mandats. Ceci le pousse à entreprendre des actions courageuses susceptibles d'inscrire son nom en lettre d'or dans l'histoire de son pays. Par ailleurs, limiter le mandat présidentiel est

salutaire dans le contexte togolais. Car il permettra de régler définitivement la question de la succession à la tête du pays qui est souvent à l'origine de troubles socio politiques que le Togo a souvent connus au moment de différentes élections présidentielles. ■

Justice internationale

Avec Gbagbo, le tableau de chasse de la CPI est devenu trop NOIR

Laurent Gbagbo l'ancien Président ivoirien a mis son beau costume noir pour comparaître lundi dernier devant la Cour pénale internationale. Cette comparution est venue relancer le débat sur le bien ou le mal que pensent les uns et les autres de la justice pénale internationale. Pourtant en 1998, c'est dans la ferveur que beaucoup d'Etats, 120 au total, ont signé le statut de Rome. Enfin une vraie justice internationale allait voir le jour. Le statut de Rome a d'ailleurs été ratifié par 30 des 54 pays que compte aujourd'hui le continent, formant le plus grand bloc régional favorable à la CPI.

Mais en 2008 déjà, à l'occasion des dix ans de la CPI le bilan de la Cour était mitigé. Les procédures étaient trop longues et on avait finalement enregistré trop peu de procès. Mais la critique la plus virulente vient de l'identité des accusés. Trop d'africains dans le box des accusés!

La première affaire soumise à la Cour en 2003 par les autorités ougandaises a permis à celle-ci de prononcer cinq mises en accusation contre les chefs de la tristement célèbre Armée de résistance du Seigneur (LRA) qui sont toujours en fuite. La Cour a mis le grappin sur Charles Taylor l'ancien Président libérien et a également fait arrêter plusieurs chefs rebelles congolais, et un ancien vice-président, Jean-Pierre Bemba accusés d'avoir commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité en République démocratique du Congo (RDC) ou en Centrafrique voisine. Au Soudan, des mandats d'arrêt ont été délivrés non seulement contre le Président Béchir, mais aussi à l'encontre du ministre de l'Intérieur, du chef d'une milice pro-gouvernementale et d'un chef du Front uni de résistance rebelle (qui s'est rendu de son gré). Le procureur a également enquêté en Côte d'Ivoire et a été prié de vérifier les accusations de nettoyage ethnique au Kenya. Et la récente inculpation de

l'ancien Président ivoirien ne fait que confirmer cette tendance.

La question divise les spécialistes. Les uns, souverainistes, ne voient à travers la CPI, qu'un moyen pour infantiliser les Etats les plus pauvres.

Pour les autres en revanche, si les magistrats de la CPI ne jettent leurs filets que sur le continent, c'est bien parce que c'est le lieu par essence de l'instabilité où s'est déroulé ces dernières décennies des massacres des populations civiles. Ajouté à cela la faiblesse des appareils judiciaires africains qui freine les procédures de mise en examen des personnalités influentes. Même s'il n'y a pas l'ombre d'un ange dans les geôles de la CPI, l'on ne peut occulter le fait que la pratique en cours à la Cour Pénale Internationale accreditte la thèse d'une justice internationale à double vitesse. Sinon comment comprendre la compétence universelle de la fameuse cour à travers l'article 13 de son statut qui stipule que le Conseil de sécurité a compétence pour déférer des affaires à la CPI et surseoir aux procédures de la Cour, y compris au nom des pays n'appartenant pas à la CPI. Non seulement il bat en brèche le principe élémentaire en droit international de l'effet relatif des traités mais pose un problème majeur concernant l'équité basé sur le fait que trois des membres permanents du Conseil de sécurité dotés du droit de veto, la Chine, la Russie et les États-Unis, n'ont pas ratifié le Statut de Rome établissant la CPI. D'aucuns estiment que ces pays ne permettraient jamais au Conseil de sécurité de déférer des dossiers impliquant leurs ressortissants. Ce n'est donc pas sans fondement que certains vilipendent la CPI même si l'on accorde à reconnaître qu'il existe désormais un ordre public international dont le respect autorise des incursions dans les derniers retranchements de la sacro-



Charles Taylor

J. P. BEMBA

Laurent Gbagbo

O. Béchir

sainte souveraineté internationale.

Donner au Conseil de sécurité le droit de déférer des affaires à la CPI ou de les bloquer est jugé inadmissible, d'autant que les membres permanents du Conseil de sécurité n'ont pas tous signé le Statut de Rome. Cette disposition permet aux suspects présumés de crimes graves mais ressortissants de pays influents à l'ONU de se soustraire à la justice.

Et cette appréhension est confirmée par la frilosité de la CPI en ce qui concerne des affaires en Afghanistan, Géorgie, Palestine et Colombie qui impliquant les hauts commandements militaires américain, russe, israélien méritent des enquêtes voire des poursuites.

Un fait qui confirme bien que la CPI pratique une justice sélective, ou qu'elle est partielle ou discriminatoire à l'égard des pays faibles de la communauté internationale.

Compte tenu de ce qui précède, les pays africains n'ont d'autres solutions que de renforcer leurs systèmes judiciaires pour pouvoir espérer contourner cette CPI qui apparaît aujourd'hui comme un nouvel avatar de la domination des pays les plus puissants. Il s'agit d'un enjeu capital et on ne peut qu'accueillir favorablement le discours du Président Faure

Essozimna Gnassingbé qui, il y a quelques semaines, dans un discours qui restera dans les annales de l'histoire à l'occasion de l'Assemblée parlementaire ACP-UE appelait de ses vœux

qu'une cour africaine puisse un jour juger les criminels africains. L'idée est séduisante et mérite qu'on s'y attarde. ■

P. Fabrice

Les pays ayant signé et ratifié le statut de la CPI au 11 octobre 2011

• En Europe:

Allemagne, Albanie, Andorre, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malte, Monténégro, Moldavie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse

• En Afrique:

Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, République du Congo, République démocratique du Congo, Comores, Djibouti, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Tanzanie, Tchad, Tunisie, Zambie.

• En Amérique:

Antigua-et-Barbuda, Argentine, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Dominique, Équateur, Grenade, Guyana, Honduras, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Saint-Christophe-et-Niévès, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Venezuela

• En Asie:

Afghanistan, Bangladesh, Cambodge, Corée du Sud, Japon, Jordanie, Maldives, Mongolie, Philippines, Tadjikistan

• En Océanie:

Australie, Fidji, Îles Cook, Marshall, Nauru, Nouvelle-Zélande, Samoa, Timor-Leste

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Partie



MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
 =====
 DIRECTION GENRALE DE LA SOCIETE DES TELECOMMUNICATIONS DU TOGO
 (TOGO TELECOM)
 =====

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

POUR LA FOURNITURE DE MATERIEL RESEAU ET OUTILLAGE
 FINANCEMENT : FONDS PROPRES

AOI n°002/2011/TGT/DG/PRMP/DML

Date de lancement de l'avis : **15 novembre 2011**

La Société des Télécommunications du Togo (TOGO TELECOM) se propose d'utiliser ses fonds propres pour financer le coût du projet d'acquisition de Matériel Réseau et Outillage. Il est prévu qu'une partie de ces fonds alloués au titre d'investissement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché **de fourniture de Matériel Réseau et Outillage** pour lequel le présent Appel d'Offres International est lancé.

1. L'appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises ou sociétés remplissant les conditions requises.
2. La société TOGO TELECOM, représentée par son Directeur Général, invite, par le présent avis d'appel d'offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous plis fermé, pour la fourniture de Matériel Réseau et Outillage.

L'appel d'offres concerne la fourniture de Matériel Réseau et Outillage. L'ensemble des fournitures est reparti en deux (02) lots.

Le dossier d'Appel d'Offres pourra être retiré à la Direction Générale de TOGO TELECOM au secrétariat du Département Moyens et Logistique, **Porte 006** au rez-de-chaussée, moyennant paiement en espèce, à la caisse de régie d'avance de TOGO TELECOM, d'une somme non remboursable de Cent Mille (100 000) F CFA à l'adresse suivante :

Direction Générale de TOGO TELECOM
 Place de la Réconciliation ; quartier Atchanté
 BP : 333 Lomé – Togo
 Tél : (228) 22 21 44 01 / 22 53 44 01
 Téléx : 5245 TG
 Fax : (228) 22 21 03 73
 E-mail : spdgtgt@togotel.net.tg

3. Les offres rédigées en langue française, doivent être accompagnées d'une garantie de soumission pour chaque lot :

Lot 1 : **Quarante Six Millions Six Cent Dix Mille (46 610 000) FCFA**

Lot 2 : **Cinq Millions Soixante Quinze Mille (5 075 000) FCFA.**

Toutefois, les spécifications techniques peuvent être rédigées en français ou en anglais.

4. Chaque candidat peut soumissionner pour un ou pour les deux lots. Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.
5. Le délai de livraison des fournitures est de trois (03) mois maximum à compter de la notification du marché.
- 6- Les clauses des instructions aux soumissionnaires et celles du cahier des clauses administratives générales sont les clauses du Dossier type d'Appel d'Offres. Toutes les offres des soumissionnaires seront déposées à la Direction Générale de TOGO TELECOM au Secrétariat Administratif (Direction des Ressources Humaines), **Porte N° 12**, au rez-de-chaussée, au plus tard le **30 décembre 2011 à 09h 00mn.**
 Les offres remises hors délai ne sont pas acceptées.
- 7- Les soumissionnaires doivent satisfaire aux critères de qualification suivants :
 - a) Etre une entreprise régulièrement inscrite au registre du commerce et du crédit mobilier;
 - b) Expérience minimale de trois (03) ans dans la fourniture du matériel similaire demandé ;
 - c) être en règle avec les administrations fiscale et sociale (pour les nationaux);
 - d) Avoir des liquidités ou des facilités de crédit pour l'ensemble du matériel soumissionnés.
- 8- Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent assister à cette ouverture, le **30 décembre 2011 à 9h 30mn** dans la salle de réunion de la Direction Générale de TOGO TELECOM du rez-de-chaussée.
- 9- Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres. La garantie de soumission reste valable vingt huit (28) jours après l'expiration de la garantie de l'offre.

Les pièces à fournir et les critères de qualification ci-dessus mentionnés sont plus détaillés dans le dossier d'appel d'offres relatif au présent avis.

Pour tous renseignements complémentaires, consulter le **site Internet de TOGO TELECOM** : www.togotelecom.tg ou s'adresser au **Département Moyens et Logistiques, Direction Générale, sis à la Place de la Réconciliation quartier Atchanté,**
 Tél.: 23 38 55 92 / 22 53 40 05.

LA DIRECTION GENERALE DE TOGO TELECOM

Société : Décembre sans femme

Ma vie de couple a été sérieusement ébranlée, il y a tout juste un an, à la veille de cette année qui s'achève. Nous étions en plein préparatifs des fêtes, pendant le mois de décembre...le mois de tous les dangers. Aussi curieux que cela paraisse c'est pendant ce mois qui débouche sur les meilleurs vœux que les plus grands malheurs arrivent : une augmentation vertigineuse des taux accident de la circulation, une intensité dans les délits comme l'escroquerie et les arnaques de tout genre. Au milieu des efforts des uns et des autres pour rassembler les moyens pour boucler l'année en beauté, il y a la pression des femmes, celles qui sont au foyer et surtout les plus voraces, celles du dehors qui expriment les besoins les plus fous. De toute façon pour un homme qui ne reste pas tranquille comme moi, c'est mieux de faire le mort en ce mois de sollicitations diverses. Mais ce n'est nullement l'objet de ce témoignage qui me ronge encore et me déséquilibre sur le plan affectif et familial. Ma femme est un don du ciel, du moins elle l'était avant cette turbulente période des fêtes de fin d'année. Et notre vie de couple pouvait être comparée à ce long fleuve tranquille. Une complicité quotidienne dans un respect mutuel, tout ceci au service d'une relation que nous voulions stable et profondément enracinée dans un socle fait de pureté et de fidélité. Jeanne et moi c'était assez proche de Roméo et Juliette, même s'il faut reconnaître que je ne connais pas bien cette histoire. La nôtre a commencé par connaître une crise de confiance, le jour où, j'ai reçu un sms de Josiane, une collègue du syndicat des couturiers auquel

j'appartiens, une femme qui venait chez nous à la maison et qui connaissait bien ma femme. Ce message était libellé comme suit : «N'oublie pas mon cadeau de fin d'année. J'y accorde une grande importance parce que c'est toi. J.B» J'ai souri à la réception du sms. Ce jour-là je n'ai pas remarqué que ma femme avait fait attention à mon sourire.

Elle me surveillait peu même si de temps à autre elle me rappelait de faire attention aux clientes, aux mannequins et autres femmes avec qui je frotais professionnellement. Ma femme ne fouillait jamais mon téléphone, elle regardait à peine le numéro appelant les quelques fois où, elle m'apportait le téléphone. La nuit quand je revins à la maison, ma femme était déjà endormie. Je la regardais comme de coutume coucher, ses yeux fermés la rendaient encore plus belle. Et toutes les fois que je m'offrais quelques joies de l'infidélité et que je la retrouvais dans les bras de Morphée comme ce soir, j'éprouvais un petit regret, un sentiment de culpabilité. Je me sentais sale, irresponsable et malhonnête envers cette femme qui me vouait tant de respect, de considération et qui me comblait d'amour. Après une douche rapide pour mieux me débarrasser de la bonne odeur de Josiane que je ne pouvais m'empêcher de voir à chaque fois qu'elle exprimait le besoin de me rencontrer. Nous n'avions pas travaillé ce soir car selon ses propres mots, elle voulait juste me kidnapper et me prévenir que je devrais choisir l'une des dates entre le réveillon et la Saint Sylvestre, pour fêter avec elle. Cette femme savait me rendre fou et arrivait toujours à me faire oublier mes bonnes résolutions quant aux vertus de la fidélité.

Je regardais ma femme Jeanne mais j'avais Josiane en tête. A 31 ans elle était restée toujours célibataire, quelque part par ma faute, parce que je lui avais fait des promesses quand nous étions tous les deux en formations dans le même institut de coupe et de modélisme. Depuis que sur un malentendu j'ai confirmé et épousé Jeanne, notre relation a été rompue avant que la profession ne rallume l'ancienne mèche. Josiane respecte mon statut d'homme marié et ne se gêne guère. Seulement par moment, elle m'accapare comme pour dire indirectement à ma femme qu'elle avait des droits sur moi par rapport à notre passé et à l'estime que mes parents lui vouaient encore. Ma femme sachant qu'elle n'avait pas le soutien indéfectible de ma famille savait marcher sur les œufs et cela faisait d'elle une femme extraordinaire. Pour moi, elle savait m'aimer et me mettre à l'aise. Ma sœur cadette me disait que j'allais finir polygame. Elle avait peut-être raison car malgré le pacte que j'ai fait avec ma femme pour la convaincre que je ne prendrai aucune femme après elle, je me sentais régulièrement poussé en avant vers un second mariage qui ne dit pas son nom. Cette nuit encore, avant qu'on ne se quitte Josiane avait tout fait pour que je passe la nuit avec elle sous prétexte que les travaux de décembre étaient interminables. Mais j'ai préféré garder cet argument pour l'une des deux veilles de fêtes. Et pour dire vrai, ce n'était pas l'envie qui me manquait. Josiane savait mieux s'y prendre dans un lit, mais dans le même lit ma femme était incomparable car avec elle j'avais le sommeil paisible et le bonheur d'être avec une femme. Elle ne me lassait guère. J'étais

tenaillé entre deux femmes même si le choix semblait clair à chaque fois que je rentrais chez moi et que ma femme se réveillait bien souvent pour manger avec moi ou pour me servir quand j'arrivais trop tardivement. Etendu à côté de ma femme, j'étais perdu dans mes remords et pensées jusqu'à ce que le même Morphée ne m'emporte à mon tour.

Au réveil, c'est une femme enlacée entre mes bras qui me demanda comment nous allions nous prendre pour les fêtes de fin d'année. Je n'avais pas encore répondu quand elle enchaîna avec « J'espère que tu me feras un cadeau cette année, tu m'avais oubliée l'an dernier au profit des autres. » En entendant cela, je me réveillai, à la fois troublé, il fallait que je rassure et que je m'assure surtout que les doléances de ma femme n'avaient rien à voir avec le sms de la journée. Jeanne n'avait pas coutume d'exiger des cadeaux même à l'occasion de son anniversaire. Cette requête m'a paru bizarre. Je voulus lui parler quand elle me demanda de me rendormir et qu'on en parlerait lors du petit déjeuner. A ce moment précis, mon téléphone sonna l'arrivée d'un sms que j'identifiai par prémonition comme celui de Josiane. C'était ainsi tous les matins depuis quatre jours et ce malgré le fait que je le lui ai refusé. Ma femme me tendit le téléphone et s'en alla vers la cuisine. Nous étions au matin du 23 décembre 2010 et la pression montait. Cette fin d'année risque de finir avec un clash entre les deux femmes et il fallait que je prenne mes responsabilités à temps.■

La suite dans LE LIBERAL No 50
Le Briscard

L'UTB lance la carte à puce Et se met au pas des normes de sécurité de transactions internationales

Dans le souci d'améliorer ses services et de donner plus de facilités dans les transactions à ses clients tout en sécurisant les données de leurs cartes électroniques, l'Union Togolaise de Banque (UTB) a lancé le vendredi 02 décembre dernier, sur le site de la Foire Internationale et Commerciale Togo 2000, ses cartes à puce. Cette nouvelle carte permet aux clients de l'Utb d'avoir le meilleur en matière de transactions bancaires et d'être à l'abri des fraudes. Puisqu'aujourd'hui, les cartes magnétiques vierges pullulent sur le marché et il est possible de copier frauduleusement les données surtout si elles sont sur une carte à piste. Il urge donc de faire évoluer la monétique de la

banque.

Ces cartes à puce sont non seulement plus sécurisées mais aussi permettent à l'UTB de respecter les normes internationales de transactions en matière de sécurité. Ces cartes offrent beaucoup plus d'avantages que les anciennes cartes et ceci même hors du Togo. L'UTB pour se faire, est en réseau avec près de cent seize banques. Une collaboration qui réduit d'emblée les coûts des transactions. « La technologie de la carte à piste magnétique est maintenant dépassée. La carte à puce, est une exigence internationale pour répondre aux normes de sécurité des transactions bancaires et donc pour l'UTB c'est une évolution

nécessaire pour donner le meilleur à ses clients et les protéger contre la fraude. D'abord, nous sommes affiliés au réseau GIM-UEMOA, un réseau de plus de cent seize (116) banques mutualisées, c'est ce qui nous permet d'être compétitifs sur les coûts de nos transactions. Ensuite, la carte bancaire UTB est une carte multi réseau. Si vous utilisez notre carte Visa sur le réseau de nos guichets, vous payez les frais relatifs au réseau UTB qui sont déjà très faibles. Vous utilisez la même carte sur le réseau d'une autre banque de l'UEMOA vous payez les frais relatifs au réseau GIM-UEMOA. C'est seulement lorsque vous utilisez cette carte hors réseau UEMOA que vous payez les frais



M. Abi TAGBA, expliquant les avantages de la carte à puce

Visa », rassure Abi Tagba, le responsable du Projet Monétique Utb. Ne faisant pas les choses à moitié, l'UTB offre en plus des nouvelles cartes Galaxie et Gaboutou, deux autres gammes de carte : les cartes Visa Gold et Visa Electron. L'UTB est d'ailleurs la seule institution bancaire de la sous-région à disposer de la carte Visa Gold à ce jour. Cette offre, permet de disposer de son argent où l'on se trouve, de pouvoir être dépanné en espèce, et même de voir sa carte remplacée dans l'immédiat en cas de perte ou de

vol de celle-ci quel que soit le pays par où l'on transite. Ces cartes, comme les précédentes, sont aussi utilisables aux guichets des autres banques.

Il faut rappeler que l'UTB lance un appel aux populations à souscrire à cette nouvelle offre qui les conduit directement dans un monde de privilégiés surtout avec sa carte Visa Gold qui fait entrer dans un club de prestige et l'UTB vous écoute et satisfait à vos besoins en temps réel. Elle offre surtout le prestige que l'on emporte où il veut.■

Magloire A.

Activités de la Femme Leader 2010

Maître Kadjaka Abougnima offre 500 kits de césarienne aux populations

Dans le cadre ses activités, la Femme Leader de l'année 2010 a effectué ce mardi 06 décembre 2011 une sortie sociale saluée par beaucoup d'acteurs. Maître Kadjaka Abougnima Molgah Françoise a remis un chèque symbolique de cinq millions de francs CFA au Centre Hospitalier Universitaire (Chu) de Lomé Tokoin. Ce don qui va permettre de couvrir la nécessité de cinq cents femmes, sur toute l'étendue du territoire, qui auront besoin de ce kit pour donner la vie, est à l'intention du Ministère de la Santé et celui de la Promotion de la femme.

Cette action de la Femme Leader 2010, s'explique par le fait que trop souvent les populations manquent de ressources financières pour pouvoir s'offrir le kit de césarienne lorsque le besoin se fait sentir, ce kit qui ne coûte que dix mille francs CFA grâce à la subvention de l'Etat togolais depuis le 14 septembre 2010. Rien n'explique aujourd'hui qu'une femme meurt en donnant la vie selon la donatrice, Maître Kadjaka Abougnima Molgah Françoise : «Force est de constater parfois que malgré les soins, lorsqu'elle

se retrouve en situation d'accouchement difficile, qui nécessite une césarienne, faute de ressource financière, pour acheter le kit elle y perd sa vie. Donner la vie et perdre sa vie, est une aberration qui nous interpelle tous. Consciente qu'une grossesse pour une femme n'est toujours pas synonyme de quiétude, il nous a paru important d'accompagner cette action en apportant un soutien morale à toutes les femmes enceintes, à travers un geste symbolique par une mise à disposition du ministère de la santé, de la somme de cinq millions de francs CFA.» Selon les statistiques, cette somme ne couvrira que deux semaines d'utilisation gratuite de ces kits de césarienne. Cette période s'étend de ce jour mercredi 07 décembre au mardi 20 décembre 2011 à minuit.

Lors de la cérémonie officielle de la remise de ce chèque, plusieurs allocutions ont marqué l'évènement. La ministre de la Promotion de la femme Madame Henriette Kouévi Amedjogbé, n'a pas manqué de témoigner sa reconnaissance à ce don qui couronne l'année en cours en



Me Kadjaka Abougnima à droite

guise de meilleur cadeau de Noël et de remercier la Femme Leader 2010. Elle a aussi salué les actions de Maître Kadjaka qui se sont faites remarquées sur plusieurs plans. Le ministre de la Santé, Charles Kondi Agba, quant à lui a manifesté sa volonté et celui du gouvernement à soutenir de tels actes. Le président du Comité Femme Leader, pour sa part a lancé un appel à la culture de l'excellence et aux ministères de soutenir

leurs œuvres.

Dans ses activités, Maître Kadjaka Abougnima Molgah Françoise, Femme Leader 2010, s'est déjà illustré à travers l'établissement des actes de naissance à certains élèves. Ce qui leur a permis de pouvoir se présenter aux examens de fin d'année et à certains portefaix afin d'avoir une identité et pouvoir avoir des comptes dans des institutions de micro finance de la place. Elle a aussi fait des

don en fourniture scolaire aux orphelins. Le don de ce jour est rendu possible grâce au parrainage de Togo Cellulaire, sponsor officiel de l'évènement Femme Leader. Il faut rappeler que la troisième édition de ce rendez vous qui récompense la femme Leader de l'année au Togo, connaîtra son apothéose le 17 décembre prochain à l'Hôtel Mercure Sarakawa de Lomé. ■

Magloire A

48 heures de grève dans l'enseignement

Des élèves sollicités pour surveiller d'autres élèves en composition

Les évaluations de fin du 1er trimestre qui se déroulent de façon régionale dans l'enseignement secondaire à Lomé depuis le 1er décembre, ont été perturbées ces deux derniers jours par une grève des enseignants. Le débrayage de 48 heures lancé par l'Union des Syndicats de l'Education du Togo (l'USET) a été suivi par endroit sur toute l'étendue du territoire national. Ce lundi 5 décembre au petit matin, alors que les élèves se sont retrouvés dans les salles de classe pour plancher sur les épreuves comptant pour la suite de la composition du 1er trimestre, les professeurs qui comme il est de coutume devaient assurer la surveillance des épreuves ont plutôt brillé par leur absence, ils ont tout simplement répondu à l'appel de grève lancé par l'USET. Face à la situation et pour sauver la composition certains chefs d'établissement n'ont pas hésité à

recourir à une solution surprenante, des élèves de la classe de terminale sollicités pour surveiller leurs frères cadets du collège en plein composition.

Du cotés des chefs de ces établissements où on a expérimenté ce système inédit d'élèves surveillants, on se frotte les mains car la composition a été sauvée. Mais une question se pose :

Quel crédit accorder à ces évaluations qui se sont déroulées loin du contrôle des profs en grève ? Nous laissons le soin aux spécialistes de l'éducation d'apporter des réponses à cette interrogation. Mais ailleurs notamment dans la région maritime on a plutôt choisi surseoir à la composition en attendant un retour à la normale.

Il faut rappeler que l'USET à l'origine de la grève qui a duré 48 heures réclame le versement des cotisations de la CNSS aux ayants droit, les dossiers d'intégration, de titularisation et



d'avancement des enseignants ayant effectué les cinq ans. Parmi les revendications, on note également les primes et indemnités aux enseignants et le paiement des arriérés de salaires. Cette grève est consécutive aux rencontres infructueuses entreprises avec les autorités de l'éducation selon le communiqué de l'USET rendu public le 29 novembre dernier, alors que du côté du Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire on se dit surpris par cette grève car les discussions seraient en cours avec les syndicats.

En tout cas, Le spectre de la grève planait au dessus du monde l'enseignement depuis la veille de la dernière rentrée scolaire. Elle avait été sauvée in extremis grâce à la satisfaction de certaines des revendications mais aussi et surtout grâce aux promesses faites par le gouvernement allant dans le sens de la satisfaction des revendications posées par les enseignants. La véritable pomme de discorde aujourd'hui réside surtout au niveau du reversement des cotisations de la CNSS aux ayants droit. ■

Fab



HELIM

L'INTERNET HAUT DÉBIT PAR TOGO TELECOM

TOGO TELECOM BAISSE SES TARIFS

jusqu'à

65%



**INTERNET
ILLIMITÉ
24h/24**

**de réduction
sur le forfait de connexion
Internet HELIM FIXE**

Solutions Internet "HELIM Fixe"		
PROFIL	OFFRES	FORFAIT MENSUEL TTC
GRAND PUBLIC	GP OTI illimité 128K/64K	22 295 F CFA 53-100 F CFA
	GP FAZAO illimité 256K/64K	34 685 F CFA 82-600 F CFA
	GP DEFALE illimité 512K/128K	74 340 F CFA 212-400 F CFA
	GP ALEDJO illimité 1M/256K	173 630 F CFA 495-600 F CFA
PROFESSIONNEL	PRO OTI illimité 128K/64K	38 225 F CFA 63-720 F CFA
	PRO FAZAO illimité 256K/64K	59 460 F CFA 99-120 F CFA
	PRO DEFALE illimité 512K/128K	127 440 F CFA 212-400 F CFA
	PRO ALEDJO illimité 1M/256K	297 360 F CFA 495-600 F CFA
	PRO AGOU illimité 2M/256K	679 680 F CFA 1-132-800 F CFA

Pour tout renseignement complémentaire, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.
Service client : 112 Dépannage : 119

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg

Union Togolaise de Banque

Une souplesse d'utilisation

Quand votre banque devient votre partenaire de tous les jours, elle se doit de s'engager à vos côtés et de vous accompagner dans votre vie quotidienne.

Acteur majeur du secteur bancaire depuis plus d'une quarantaine d'années, nous prenons le temps de vous écouter et d'être attentifs à vos attentes afin d'optimiser nos prestations.

C'est dans cette optique que nous lançons nos nouvelles cartes à puce UTB

Les cartes VISA : *Visa Electron* et *Visa Gold*.

Et les cartes GIM UEMOA : *Galaxie* et *Gaboutou*.

Quelles spécificités pour nos cartes Visa ?

Des envergures internationales pour une clientèle choyée. La liberté, le prestige et la disponibilité du Togo jusqu'au bout du monde.

Avec vos cartes Visa Electron et Visa Gold, vous partez dans plus de 160 Pays, vous avez accès aux guichets automatiques de plus de 1 million de banques et chez plus de 26 millions de commerçants, vous pouvez faire vos achats sans plus vous soucier de rien.



Conçues pour vous qui souhaitez allier rapidité de service, efficacité et sécurité dans vos transactions, nos cartes Visa Electron et Visa Gold répondront à vos besoins.

Que vous soyez considéré comme un V.I.P ou comme un supra V.I.P, que vos besoins soient moyens, raisonnables ou très importants, tant que nous serons à vos côtés, chacun de vous aura la carte qui lui convient.



Visa Electron vous permet de bénéficier de nombreux avantages liés à une carte bancaire internationale.

Visa Gold va au-delà en matière de disponibilité et de confort pour vous offrir dans de meilleurs délais, des privilèges toujours plus importants.

**Parmi toutes nos cartes :
Visa Electron, Visa Gold,
GIM Galaxie et GIM Gaboutou,**

**vous trouverez assurément la vôtre ;
celle qui s'accordera à votre besoin de liberté.**

- La carte Avenir destinée aux étudiants reste inchangée.
- Vos cartes prépayées UTB sont disponibles.

VOTRE SATISFACTION FAIT NOTRE REPUTATION

Publi-communicé

Nos Cartes VISA et GIM UEMOA

Et pour nos cartes GIM UEMOA ?



D'abord c'est la fusion de vos anciennes cartes (Vermeil, Diamant, Rubis et Saphir) qui disparaissent et prennent l'appellation de Galaxie.



Quant à la carte Gaboutou, votre ancienne carte d'épargne, l'appellation Gaboutou demeure identique.

La nouveauté est que désormais votre carte Gaboutou devient aussi une carte à puce.

Si vous êtes détenteur de l'une de ces cartes UTB, vous pouvez dorénavant vous faire délivrer la nouvelle carte à puce qui sous l'égide du système GIM UEMOA vous procure divers avantages :

- Accessibilité de vos avoirs dans toute la zone UEMOA - Togo, Bénin, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Burkina Faso, Guinée Bissau, Sénégal -
- Possibilité d'achat et de transaction dans tout l'espace UEMOA, dans tous les guichets automatiques de banque et sur tous les terminaux de paiement.
- Sécurité, rapidité, fiabilité et disponibilité.

Côté technologie

L'Union Togolaise de Banque s'est donnée les moyens de vous offrir avec ses nouvelles cartes Visa et GIM UEMOA, la qualité de service que vous attendiez mais aussi la garantie d'une sécurité sans faille.

C'est pour en arriver là que nous avons consenti à de lourds investissements, pour que vos transactions s'effectuent sans manquement et dans une totale sérénité.

Notre avantage concurrentiel

UTB est membre du réseau GIM UEMOA. Un réseau de plus de 116 banques mutualisées qui nous confère un avantage substantiel pour vous offrir **les tarifs les plus compétitifs**.

Nous avons obtenu le prix de la première banque FULL GIM, ce qui nous met en pôle position des banques offrant la plus large gamme de produits et services du réseau GIM.



AGENCE 3CM

Femme Leader de l'Année 3^e Edition
VOTEZ PAR SMS AU 6080 (coût du SMS : 190F)
 et sur notre site www.femmeleadertg.com
 ET GAGNEZ DE SUPER LOTS

CHOISISSEZ LA FEMME LEADER DE L'ANNEE 2011
 INFO LINE : 23 20 72 72 / 90 19 37 62